

GUIDE ARTISTES

Pour déposer un projet « La Culture et Art au Collège » avec
Citoyenneté Jeunesse - Edition 2019/2020



RÉTROPLANNING:

- **Janvier-Février-Mars** : 1^{ère} rencontre avec Citoyenneté jeunesse
- **Mars-Avril** : L'artiste transmet son **questionnaire rempli** et est invité à rencontrer les chargés de projets de Citoyenneté jeunesse afin de présenter sa démarche artistique ceci ayant pour but de constituer le meilleur binôme (artiste – enseignant) pour le projet
- **Avril à 20 mai** : Rédaction des projets qui sera déposé par Citoyenneté jeunesse
- **20 mai** : dépôt des dossiers en ligne / Appel à projet départemental
- **Début juillet** : Résultat de l'appel à projets par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- **Septembre - Octobre** : rencontre avec les chargés de projets de Citoyenneté jeunesse et les enseignants

CONTACT & PROCÉDURE :

Merci d'envoyer à **Sabrina Benhamouche**
sbenhamouche@citoyennete-jeunesse.org
06 87 01 94 13

Avant le 1er avril 2019

les pièces ci-dessous :

- **Le questionnaire artiste** complété (format Word)
- **Un CV** (format Word)
- **Une biographie rédigée** (environ 10 lignes)
- **Une photo**
- **Un dossier de présentation** de votre création en cours

Citoyenneté jeunesse

27 Rue Delizy | 93500 Pantin |
Tel : 01 48 31 53 40



CITOYENNETÉ JEUNESSE



L'association Citoyenneté Jeunesse mène avec un public scolaire de Seine-Saint-Denis des projets éducatifs et culturels qui placent l'art et les artistes au cœur d'une réflexion sur le monde. A la rencontre de l'éducation et de la culture, Citoyenneté jeunesse met en place les conditions d'une pratique artistique et d'une réflexion culturelle, comme exercice de la démocratie.

Elle s'engage au côté des **enseignants** pour inciter **les élèves** à s'appropriier – ici et maintenant – les outils de compréhension du monde qui sont mis à leur disposition. Nos projets articulent la transmission des savoirs et des connaissances à des temps de réflexion, d'échange et d'expérimentation sensible. Les élèves en projet avec Citoyenneté jeunesse font l'expérience de l'émotion, de l'intime et inventent une manière d'être différente de celle proposée (ou imposée) par les stéréotypes ou les lieux communs.

Notre démarche a pour but de :

- Aborder l'art comme un espace de liberté et d'échange
- Découvrir les processus de création au travers de pratiques artistiques et de parcours culturels
- Faire l'expérience du sensible
- Développer l'esprit critique et acquérir des outils de compréhension du monde

Les artistes avec lesquels nous travaillons partagent ces objectifs ainsi que les questionnements portés par l'association et proposés aux équipes pédagogiques.

La place de la médiation est centrale dans le projet que nous menons. Celle-ci est incarnée par le chargé de projets de Citoyenneté jeunesse. Il est votre interlocuteur et fait le lien avec **les enseignants, les élèves, les partenaires**. Il conçoit et met en œuvre tout au long de l'année le projet en collaboration avec vous et l'équipe enseignante. Son accompagnement et son expertise de terrain permettent d'ajuster au mieux la proposition artistique à la réalité des acteurs du projet. Il articule le parcours culturel et la pratique. Son aide est précieuse pour saisir le projet dans toutes ses dimensions.

QU'EST CE QU'UN PROJET AVEC CITOYENNETÉ JEUNESSE ?

Un projet est avant tout une rencontre : entre les acteurs du monde de l'éducation et ceux de l'art et de la culture. S'il s'inscrit dans des dispositifs identifiés, ses contenus ne sont pas préfabriqués. Il s'élabore en partenariat entre une équipe pédagogique et le chargé de projets de Citoyenneté jeunesse, à partir d'une envie, d'une proposition et d'objectifs éducatifs partagés. Le projet se nourrit de chaque instant passé avec les élèves et se réajuste en permanence. Il se développe tout au long d'une année scolaire et s'adresse à un groupe classe. Il s'articule autour de plusieurs temps forts (rencontres, visites, spectacles, pratiques artistiques...) et se déroule essentiellement pendant le temps scolaire.

Au sein du collège le projet est porté par une équipe pédagogique qui tisse des liens entre ses différents temps forts (ateliers, sorties, débats) et les disciplines enseignées fin de garantir la cohérence générale du parcours et d'en faire émerger le sens pour les élèves.

LE DISPOSITIF LA CULTURE ET L'ART AU COLLÈGE

Le dispositif « **la Culture et l'Art au Collège** » est une initiative du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Il a pour ambition de permettre aux classes de collèges du département de réaliser un parcours éducatif et culturel au cœur duquel se trouve un artiste et sa démarche de création. Le dispositif fait appel aux structures et personnes du monde de la culture et de la création, sous forme d'un appel à projets.

Chaque projet est articulé sur 40 heures :

- 20 h d'ateliers de pratique artistique, menés par l'artiste ;
- 10 h de sorties culturelles, proposées, organisées par le chargé de projets Citoyenneté jeunesse ;
- 10 h de réflexion, discussion et temps de clôture.

Les parcours « la Culture et l'Art au Collège » menés par Citoyenneté jeunesse sont articulés autour de propositions artistiques qui s'inscrivent dans l'une **des 4 pistes de réflexion** décrites en page 5

CONTEXTE D'INTERVENTION

Chacun des projets est conçu pour un groupe classe déjà constitué. Les élèves, bien que souvent très enthousiastes, ne sont donc pas à l'origine de leur engagement dans le projet. Ce parti pris vise à déjouer les mécanismes d'auto-exclusion répandus chez les jeunes. Citoyenneté jeunesse mène des projets dans tous les collèges du département de la Seine-Saint-Denis : certains collèges peuvent être situés à 30 kilomètres de Paris. Lorsque vous mènerez votre atelier, il est impératif que vous preniez en compte les temps de transport.

Les collèges ne sont pas toujours bien équipés (absence de salle polyvalente, gymnase et salle informatique soumis à réservation). Les ateliers se déroulent généralement dans les salles de classe et/ou les gymnases.

Une classe comporte en moyenne 25 élèves pour les collèges. Certaines classes particulières comme les SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire), ou CLA (Classe d'Accueil), présentent des effectifs réduits, environ 15 élèves par classe. En concertation avec les enseignants, la classe peut quelquefois et lorsque cela est nécessaire être divisée en demi-groupes pour le bon déroulement de l'atelier. La conception de l'atelier de pratique doit intégrer la contrainte du groupe et ainsi favoriser l'un des objectifs portés par Citoyenneté jeunesse : « Fédérer la classe autour d'un projet commun. »



ORGANISATION

En règle générale, le projet s'inscrit sur une année scolaire de septembre à juin. Il comprend un parcours culturel conçu et porté par le chargé de projet de Citoyenneté jeunesse en relation avec les enseignants et les artistes et des ateliers de pratique artistique (portés par l'artiste) dont le volume horaire est de 20h.

La fréquence de ces ateliers est à définir avec l'artiste en fonction de :

- La nature de son projet
- Sa disponibilité et celle de l'équipe pédagogique
- La disponibilité de la classe

Les ateliers peuvent être organisés en séance de 2h minimum ou sous forme de mini-stage. Néanmoins, travailler en milieu scolaire nécessite de prendre en compte un certain nombre d'événements contraignants et pas toujours prévisibles (vacances, examens, grève, fêtes religieuses, absentéisme). Afin de valoriser le travail réalisé en atelier, il est conseillé de prévoir un temps fort pour marquer la fin de l'atelier de pratique artistique. Cette finalisation peut prendre différentes formes (restitution publique, échange...). Elle marque aux yeux des élèves l'aboutissement de l'atelier et permet au projet de rayonner dans l'établissement et auprès des familles.

MATÉRIEL

Citoyenneté jeunesse met à disposition de la classe du matériel (appareils photos numériques, capteurs sons, caméra...). Le projet artistique doit prendre en compte le budget réduit attribué à chaque projet. Cependant une enveloppe limitée peut être allouée à l'achat de petit matériel nécessaire à l'atelier en accord avec le chargé de projets de Citoyenneté jeunesse.

RÉMUNERATION

Pour rémunérer votre intervention dans le cadre des 20 heures d'atelier, Citoyenneté jeunesse vous propose 3 options :

- **salaire CDD** régime général : taux horaire de 47,35 € brut, soit 37 € nets
- **facturation** si vous êtes employé par une structure ou disposez vous-même d'une structure juridique permettant la facturation : taux horaire 76 € HT
- **droits d'auteur** (uniquement si vous êtes auteur déjà affilié) : taux horaire de 76 € bruts HT.

Un dossier vous sera transmis une fois le projet validé afin que vous précisez l'option choisie. Cela nous permettra d'éditer un contrat ou une convention pour encadrer vos ateliers dans les établissements scolaires.

Pour les salaires, les règlements sont mensuels.

Pour les facturations et droits d'auteur, les règlements s'effectuent sur présentation de facture ou note d'auteur, une fois l'atelier réalisé (calendrier de règlement mensuel, trimestriel – selon votre préférence)

Par ailleurs, Citoyenneté jeunesse rembourse uniquement les déplacements franciliens en transports en commun en Ile-de-France sur présentation des justificatifs

PISTES DE REFLEXION

Image de soi, images de l'autre

A l'heure où la question identitaire fait débat, les sociétés sont, de fait, multiculturelles et cosmopolites. Des processus complexes d'identification, individuels et collectifs, conditionnent la construction de la citoyenneté et les mécanismes de la démocratie. Les représentations, toutes les images participent de cette construction. Pour se construire, les individus puisent dans des représentations collectives disponibles dans leur environnement. Se situant dans des rapports d'appartenances multiples, ils composent des identités toujours plurielles. La négation de cette pluralité génère des conflits internes, des conflits avec l'Autre. Alors des frontières se dessinent dans les esprits, dans les villes ou entre les Etats.

L'art et les artistes nous aideront à faire l'expérience de cette pluralité d'images et de réalités, à les reconnaître et ainsi apaiser la confrontation permanente entre ce qui est différent et ce qui parfois s'oppose.



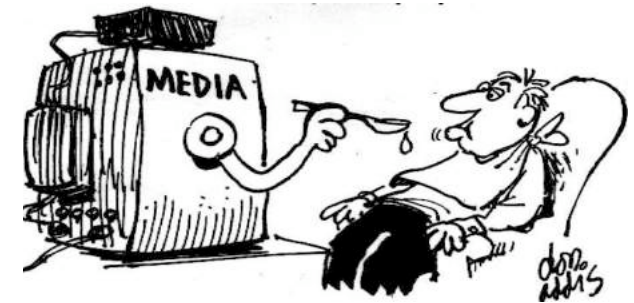
Territoire en représentations

De la chambre à coucher à la planète, en passant par la ville ou le quartier, la citoyenneté s'inscrit dans des espaces. Une meilleure compréhension des fonctionnalités de ces environnements familiers ou lointains permet de sortir du caractère d'évidence qui souvent les frappe. Les interventions d'artistes, d'architectes ou d'urbanistes nous montrent des chemins pour imaginer, changer, s'engager et transformer. Ainsi, les espaces bâtis, habités ou perçus offrent des lieux privilégiés pour la réflexion et la formulation de projets collectifs par lesquels l'individu devient acteur de son territoire.



Média : le monde en image

Il n'est pas d'événement, privé ou public, auquel ne soient associées des images. Des réseaux sociaux aux selfies, de la presse à la publicité, de l'information aux réunions amicales, les images « racontent » l'événement. Une catastrophe naturelle, une révolution populaire ou un simple moment d'intimité, ces images tiennent une place toujours plus grande dans notre perception du monde actuel. Produire, diffuser et partager des images est à la portée de tous désormais. Comment ces images racontent le monde ? A quelle fabrique de l'image sommes-nous soumis ?



Arts et représentation

Les artistes se servent s'inspirent ou créent des images pour raconter le monde et multiplient ainsi les points de vues. Quelles approches du monde les artistes (des arts visuels et/ou des arts vivants) ordonnent-ils avec les images? Comment s'entremêlent les arts visuels et les arts vivants ? Comment sont utilisées les écrans sur les scènes?





© Toutes photos sont issues des projets menés par Citoyenneté jeunesse. La plupart ont été prises par les élèves en projet.